

## Assemblée Générale 2024

Vélizy, 28 mai 2024

### Rapport moral du président

***L'IMdR a célébré en 2022 le vingtième anniversaire de sa création par regroupement de l'Institut pour la sûreté de fonctionnement et de l'Institut européen des cindyniques. C'est aujourd'hui une association d'intérêt général, dédiée à une thématique d'importance vitale au plan économique et sociétal, qui justifie pleinement l'investissement intellectuel et financier que les 107 membres de l'institut lui consacrent. Ses comptes sont à l'équilibre, sa production scientifique et technique la plus récente, reconnue y compris hors de France, sera largement présentée lors du prochain Congrès Lambda Mu qui sera accueilli à Bourges par l'Institut des Sciences Appliquées Centre Val de Loire. L'IMdR a adopté une stratégie de développement, pour mieux prendre en compte en termes de maîtrise des risques les grands enjeux de la réindustrialisation et de la transition écologique. Une stratégie tournée délibérément vers les besoins des professionnels des métiers du risque au sein des entreprises, des services publics et des territoires.***

L'IMdR a célébré en 2022 le vingtième anniversaire de sa création par regroupement de l'Institut pour la sûreté de fonctionnement et de l'Institut européen des cindyniques. C'est aujourd'hui une association en bonne santé, dédiée à une thématique d'importance vitale au plan économique et sociétal qui justifie pleinement l'investissement intellectuel et financier que les membres de l'institut lui consacrent. Le bilan de cette dernière année peut s'analyser de manière positive pour au moins trois raisons :

- Le support juridique de la loi de 1901 sur les associations est un outil précieux pour l'IMdR, qui permet le rassemblement volontaire sous son égide à la fois d'entreprises, grandes et moins grandes, d'établissements publics de recherche et d'expertise, de laboratoires et équipes de recherche, de collectivités territoriales (en encore trop petit nombre) et de membres à titre personnel, étudiants, actifs ou retraités. De nombreux secteurs d'activité sont représentés : énergie, transports, industries électriques et électroniques, industries de défense, chimie, ... Au total, l'IMdR compte aujourd'hui 107 adhérents, dont 48 personnes morales, parmi lesquelles une dizaine de membres fondateurs continuent de soutenir activement l'institut, notamment par une contribution assidue aux instances de gouvernance. Le nombre d'adhérents est stable grâce au retour de quelques entreprises qui s'étaient un temps éloignées de l'Institut. De nouvelles adhésions sont à signaler par exemple celle de l'Etablissement public INRAE ; mais ce nombre d'adhérents est encore bien évidemment très réduit au regard de celui des entités confrontées de manière significative aux problématiques de la maîtrise des risques. L'IMdR a donc encore du chemin à faire pour être mieux reconnu et encore plus utile.
- Les comptes de l'Institut sont en équilibre, grâce à une gestion rigoureuse, s'agissant notamment de l'organisation du dernier congrès, permettant de réduire considérablement les coûts de sous-traitance. Il convient de noter également que le produit des cotisations ne permet pas à lui seul de couvrir les coûts de structure. Les prestations doivent également contribuer à cet

équilibre, ce qui implique que leur tarification prenne en compte leurs coûts complets, incluant le coût des unités d'œuvre du secrétariat. Un travail important a été effectué, avec le soutien notamment de la Commission Produits, pour assurer que les Projets contribuent à juste mesure à ce nécessaire équilibre financier. Pour un Projet d'ampleur moyenne, les coûts de structure associés au suivi technique et administratif par le secrétariat est évalué à environ 30% du coût total, ce qui doit désormais être pris en considération dès la conception de chaque Projet. En outre, les Projets ayant un caractère pluriannuel, la présentation des comptes sera réorganisée, avec l'aide du nouveau cabinet comptable de l'Institut, pour faciliter la gestion en séparant les dépenses et recettes courantes qui suivent une logique annuelle de celle des Projets. Les comptes 2024 seront présentés selon cette nouvelle logique lors de la prochaine assemblée générale.

- La production scientifique et technique de l'IMdR se poursuit à bon rythme. L'institut a vocation à développer et diffuser des connaissances utiles à la maîtrise des risques, et donc utiles en particulier aux professionnels, où qu'ils soient, dont le métier est de contribuer à cette maîtrise. Cette production est réalisée par l'intermédiaire des « Groupes techniques de réflexion », ou GTR dans le jargon de l'IMdR, et des « Projets ». Cette année, l'Institut a décidé de produire un rapport Annuel permettant de mettre en valeur de manière synthétique les résultats et travaux en cours. Méritent cependant une mention particulière la publication d'une première édition d'un Guide pour la Continuité d'Activité, la demande adressée à l'institut de l'autorisation de traduire en Japonais le guide FIDES (méthodologie de la fiabilité), le développement ambitieux de la méthodologie MBSA (Model Based Safety Assessment), les travaux de la Commission Normalisation, qui coordonne l'input des experts IMdR dans les travaux normatifs français, et surtout internationaux (ISO et CEI) dans le domaine de la gestion des risques et de la sûreté de fonctionnement. Afin de faciliter l'accès de tous les experts intéressés à ces problématiques normatives, de plus en plus importantes pour les entreprises, le Bureau a décidé de donner à cette Commission le statut de GTR. Il convient enfin de souligner l'effort consacré à la réalisation de nombreuses journées de formation permettant la diffusion des concepts développées au sein de l'Institut.

Tous ces résultats sont le fruit de l'investissement personnel de nombreux experts, des salariés et collaborateurs contractuels de l'Institut et de ses dirigeants bénévoles. Qu'ils ou elles soient tous et toutes remerciées. Toutes ces contributions personnelles ne peuvent être citée(s) ici, soulignons cependant celles des membres du Conseil d'Administration et du Bureau (tout particulièrement le Trésorier Francis Claude et le Vice-Président, Jean-Marc Cavedon), des présidents de la Commission Produits, Marc Bouissou, de la Commission Normalisation, Yves Mérian, et de la Commission Communication, Marie-Pierre Bigot), ainsi que des instances du Congrès (BCP et Comité d'Organisation), des animateurs de GTR et coordonnateurs de Projets, ainsi que de Manon Raguene, récemment promue Secrétaire Générale de l'IMdR, de Clément Judek, Délégué Général, de Gaël Bongso (Université Senghor) et de Fabrice Ecrabet (Société Qwol, en charge du contrat pour la logistique du Congrès).

Bien entendu, dresser ce bilan positif qui reconnaît l'importance et la grande valeur ajoutée de l'effort fourni ne signifie pas pour autant que l'Institut pourrait se reposer sur ses lauriers. Il reste de nombreux challenges à surmonter, et d'attentes à satisfaire. C'est dans cette perspective que l'Assemblée Générale de l'IMdR a adopté, en 2023,

les grandes lignes d'une stratégie destinée à faire avancer l'Institut dans cette direction. Un an plus tard, beaucoup a été entrepris, avec de premiers résultats, mais beaucoup reste encore à faire.

- L'Institut fait aujourd'hui le constat que les « métiers du risque » au sein des entreprises, en particulier des plus grandes, sont souvent répartis dans différents « silos organisationnels » qui limitent les possibilités de dialogue et de synergie. C'est pourquoi au-delà des champs d'expertise spécialisés qui concourent à la connaissance des dangers, à la mitigation des risques associés à ces dangers, à l'organisation des ressources nécessaires à la gestion des risques au quotidien, ou à l'anticipation de possibles situations de crise, il est utile de développer des passerelles de langage et de valeurs partagés destinées à faciliter une compréhension partagée des notions complexes associées aux risques, à leur perception évolutive et à leur prise en compte. Les cindyniques enseignent que ces passerelles sont indispensables pour rendre plus résilient le tissu socio-économique du pays, fait d'innombrables interdépendances entre les entreprises, les territoires, les communautés d'enseignement et de recherche, les organismes publics. En effet, des contraintes nouvelles sont à prendre en considération, qui sont de nature à challenger les organisations et par là à créer de nouveaux risques : les changements de tous ordres, y compris réglementaires, associés à la volonté et à la nécessité de s'adapter aux effets de l'évolution climatique, voire de la freiner ; les problématiques de la réindustrialisation, qui créent le besoin de nouvelles générations d'ingénieurs et techniciens formés aux techniques de la maîtrise des risques, et qui génèrent des besoins nouveaux de communication éclairée sur les risques avec les populations riveraines de nouvelles activités, industrielles ou minières ; les problématiques du recours accru aux technologies de l'information et notamment des applications d'intelligence artificielle, dont les effets systémiques sur la capacité de maîtrise des risques sont encore mal connus : de nouvelles capacités d'expertise humaine seront sans doute nécessaires pour prendre en compte ces effets ; les problématiques géostratégiques également, qui pèsent sur les stratégies des grandes entreprises notamment, en bouleversant les prix de l'énergie et des matières premières, en modifiant trop rapidement les flux logistiques, en rebattant les cartes de la compétitivité et des priorités industrielles à l'échelle européenne et internationale.

Pour aller vers un tel objectif, ambitieux, il est nécessaire de combiner la logique « bottom up » des GTR et projets avec une vision prospective d'ensemble prenant en compte les besoins scientifiques nouveaux, et les besoins de diffusion des connaissances, notamment pour la formation de nouvelles générations d'experts de la maîtrise des risques et de la sûreté de fonctionnement. C'est pour cela que l'Institut a décidé de créer deux Comités nouveaux auprès du Conseil d'Administration, le Comité Scientifique et le Comité Pédagogique. Les dirigeants de ces Comités ont été désignés : respectivement Laurent Dehouk (ENS Rennes) & Leila Marle (GRTgaz), et Gilles Motet (INSA Toulouse) & Jean-François Vautier (CEA).

Les réunions inaugurales de ces deux Comités sont prévues en marge du prochain Congrès Lambda Mu. Le développement de synergies autour des instances techniques de production de l'Institut nécessite en outre un renforcement du dialogue systémique entre et avec les GTR ou les Projets. Après avoir consolidé la filière Projets, le Bureau devra se préoccuper de

consolider également celle des GTR : si certains sont très productifs, d'autres le sont moins, sans pour autant que leur champ d'expertise soit moins important pour l'institut dans son ensemble. Les règles de fonctionnement et de participation aux travaux doivent donc être revues, et leur application suivie de plus près.

- L'IMdR souhaite dans cette même logique de service accru à ses membres et dans l'intérêt général, accroître son audience et sa représentativité en accroissant le nombre de ses adhérents. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre, qui ont permis de renouer avec des, et de fidéliser une plus grande part des participants aux congrès biannuels Lambda Mu. Cette évolution est essentielle, car elle permettra à la fois de consolider les ressources, grâce aux cotisations versées (l'IMdR ne reçoit aucune subvention publique), d'étendre les réseaux d'expertise qui sont la richesse de l'institut, de renforcer son image et son audience naturelle, ainsi que sa capacité de diffusion des connaissances, au bénéfice de ses membres et de l'intérêt général. Au-delà des secteurs industriels, il y aurait une certaine logique à ce que les collectivités territoriales importantes (Départements, Communautés de communes, ...) et les acteurs du monde de la Santé, public et privés, rejoignent l'IMdR, car les mêmes problématiques de maîtrise des risques, et de besoin de résilience y sont présentes. A terme, il s'agit d'obtenir pour l'IMdR la reconnaissance d'un statut d'utilité publique conformément aux dispositions légales en vigueur. Il convient enfin de souligner l'importance de la communication pour la promotion et la diffusion des valeurs de l'IMdR et des résultats de ses travaux. Le site internet IMdR est à la fois un outil de travail au quotidien des experts de l'institut et un vecteur essentiel de communication vers l'extérieur. La présence assidue sur les réseaux sociaux, l'entretien de liens privilégiés avec d'autres réseaux associatifs, la coopération avec les équipes pédagogiques d'universités et écoles d'ingénieurs aussi nombreuses que possible sont autant d'atouts pour le développement futur de l'institut.

Le Bureau de l'IMdR s'est accordé pour proposer que le prochain congrès Lambda Mu 2024, vitrine des travaux de l'IMdR et creuset de nombreux futurs travaux, soit organisé précisément autour des enjeux que les conséquences du changement climatique et l'ambition de réindustrialisation représentent pour les professionnels des « métiers du risque » au sein des entreprises, des collectivités territoriales et des organismes publics. Il est particulièrement réconfortant de constater, à quelques mois de la tenue du Congrès qui sera accueilli par l'INSA Centre Val de Loire, à Bourges, en octobre 2024, que les auteurs de propositions de contributions se sont emparés de ces thèmes transversaux, tout en visant bien sûr à valoriser leurs travaux scientifiques spécifiques.

Cette réflexion stratégique aura naturellement vocation à se poursuivre au-delà du Congrès. En particulier, Le Bureau débattrait prochainement de l'intérêt et de la possibilité d'organiser en 2025 une session des « Entretiens du Risque » autour de la thématique « risques et territoires », pour renforcer les échanges et générer des réflexions partagées entre les collectivités territoriales et les entreprises, notamment au sujet des interdépendances que créent les besoins de résilience sociétale et économique, de plus en plus perçus comme essentiels à l'harmonie du pays tout entier.